2019-09-13
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ DE NAMUR

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, convoquée par avis spécial, tel que requis par la loi (L.R.Q., c.C-27.1, a. 152), et tenue le 13 septembre 2019 à 18 h à la salle du conseil, située au 535, Route 323, Namur, et à laquelle sont présents les membres suivants :

M. GUY GAUTHIER **M. SÉBASTIEN DESORMEAUX**
M. SÉBASTIEN DAUDLIN **M^ME^ JOSÉE DUPUIS**

Est absent: **M. MARTIN MEILLEUR** **M. STEVE LEGGETT**

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence du Maire, **M. GILBERT DARDEL**
La Directrice générale / Secrétaire-trésorière, **M^ME^ MARIE-PIER LALONDE GIRARD** est aussi présente.

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte

ORDRE DU JOUR

- Adoption de l'ordre du jour
- **Résolutions :**
  - Avis de motion et dépôt du Règlement numéro 207 décrétant une dépense de 915 200 $ et un emprunt de 915 200 $ pour l'agrandissement du garage existant pour implanter une nouvelle caserne
- Levée de la séance

* * * * * * * * * *

2019-09-147 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Josée Dupuis

QUE L'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

2019-09-148 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 207 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 915 200 $ ET UN EMPRUNT DE 915 200 $ POUR L'AGRANDISSEMENT DU GARAGE EXISTANT POUR IMPLANTER UNE NOUVELLE CASERNE

Monsieur Guy Gauthier par la présente, donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 207 décrétant une dépense de 915 200 $ et un emprunt de 915 200 $ pour l'agrandissement du garage existant pour implanter une nouvelle caserne.

2019-09-149 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Sébastien Desormeaux

QUE La séance soit levée et terminée. Il est 18 h 10.

Adoptée à l'unanimité

_____ _____

Gilbert Dardel
Maire

Marie-Pier Lalonde Girard
Directrice générale, Secrétaire-trésorière